

Contre Attaque Une saison en enfer

UNE SAISON EN ENFER : LE DERNIER ÉTÉ DE LA MACRONIE

C'est la rentrée, un retour de vacances sous tension, après une saison étouffante sur le plan politique et climatique. Nous venons de subir le dernier été de la macronie, et elle n'a pas ménagé ses efforts pour nous gâcher la vie. Comme le temps s'accélère, et que les attaques sont tellement nombreuses que nous avons tendance à les oublier, voici la liste des méfaits impardonnables du gouvernement durant l'été 2026 :

8 juin : toute la France est choquée après la mort de la petite Lyhanna, enlevée et violée par un pédocriminel récidiviste qui n'avait jamais été inquiété. Des enquêtes révèlent l'incompétence complice de la police et la gendarmerie dans des milliers d'affaires. Des manifestations pour protéger les enfants des prédateurs sont organisées dans toute la France. Devant le Ministère de la justice, la police charge le rassemblement. La réalisatrice Andréa Bescond est placée en garde à vue. L'assassin de Lyhanna n'avait jamais été ne serait-ce que convoqué, malgré les nombreuses plaintes de familles de victimes.

17 juin : deuxième vague de canicule de l'année. Des milliers de personnes sont mortes de chaud, les hôpitaux et les services funéraires sont en surcharge. Dans la 7ème puissance économique mondiale, les soignants doivent installer des couvertures de survie sur les fenêtres des hôpitaux pour tenter de diminuer le rayonnement du soleil. Le gouvernement ne met en place aucun plan de protection, aucune rallonge de moyens. Et cette inaction durera tous l'été.

7 juillet : la loi sur la «présomption de légitime défense des policiers» est adoptée en procédure accélérée. Cette mesure, qui vise à garantir l'impunité des agents qui tirent

sur la population figure depuis des décennies dans le programme du Front National de Jean-Marie Le Pen. Elle instaure officiellement une catégorie d'intouchables : les forces de l'ordre qui tuent. 18 juillet : la DJ pro-Israël Barbara Butch est huée à Grenoble. Le gouvernement se précipite sur l'affaire, relaie d'énormes mensonges et instrumentalise l'antisémitisme pour salir la France Insoumise et le mouvement pro-palestinien. Après une semaine de diffamations, il est établi que la DJ n'a été victime d'aucune violence ni aucun antisémitisme, mais les autorités ne s'excuseront jamais

21 juillet : les macronistes et l'extrême droite jettent à la poubelle la pétition contre le permis de tuer, qui avait recueilli plus de 700 000 signatures, l'une des plus signées de l'histoire. Un déni de démocratie et un crachat au visage des victimes de violences policières.

21 juillet : adoption de la loi dite de «majorité numérique» mettant fin à l'anonymat en ligne. Au prétexte d'interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans, elle permet de contrôler l'identité de tous les utilisateurs. Une mesure appliquée en Chine, la France aurait été le premier pays d'Europe à empêcher l'anonymat en ligne.

Le 14 août, le Conseil Constitutionnel bloquera cette loi, estimant qu'elle porte «une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression et au respect de la vie privée». Macron demande immédiatement à Sébastien Lecornu de proposer une nouvelle version du texte d'ici au printemps 2027.

23 juillet : Macron nomme comme «défenseur des droits» un homme politique d'extrême droite proche de Bruno Retailleau : François-Noël Buffet. Une provocation, sachant que ce poste est sensé être un contre-pouvoir en cas d'actes racistes, de discriminations et d'abus de pouvoir. Buffet est obsédé par la lutte contre l'immigration depuis 20 ans, et s'est opposé systématiquement aux droits des femmes et des minorités : contre le mariage pour tous, la PMA, abstention sur l'IVG. Il réclame aussi une

«augmentation des quotas de munitions» pour la police.

23 juillet : des dizaines de policiers lourdement armés de la BRI – les unités chargées du grand banditisme et du terrorisme – débarquent chez huit jeunes parisiens en fracassant leurs portes. Tous passent près de 100 heures en garde à vue, plus de quatre jours, sur la base de soupçons de potentielles actions écologistes. Une procédure sans preuve, basée sur les opinions des services de renseignement.

17 août : près de 50 000 hectares de forêt ont brûlé dans le Sud-Ouest, et 100 000 dans toute la France, à cause de l'extrême chaleur et de la sécheresse. Un record. Les pompiers en sous nombre crient leur désespoir, et se sont vus priver des moyens nécessaires pour combattre les méga-feux. En guise de protections, ils ont des cagoules laissant passer des particules cancérogènes. Le gouvernement avait annulé l'achat de Canadairs et de matériel adapté les années précédentes.

17 août : Macron organise une provocation ultime, en posant dans Paris Match, magazine de Bolloré, sur son scooter des mers. Le monarque se pavane dans l'eau turquoise sur son bolide polluant, pendant que la plèbe brûle.

18 août 2026 : permis d'empoisonner. Le gouvernement promulgue la «loi d'urgence agricole», une série de mesures en faveur de l'agro-industrie, ré-autorisant des pesticides hautement toxiques, facilitant la construction de mégabassines, instaurant des «simplifications administratives» pour les gros exploitants. Tout ce qu'il ne faut pas faire.

18 août : promulgation de la « Loi RIPOST », une batterie de mesures liberticides visant notamment les Free Party. Cette loi prévoit une répression accrue, avec des peines de prison pour les organisateurs de fêtes, et de lourdes amendes pour les participants. Elle vise à briser les

espaces festifs autogérés de la jeunesse, prépare de nouveaux drames comme la mort de Steve lors d'une Free Party à Nantes. RIPOST prolonge aussi l'usage des caméras algorithmiques jusqu'en 2030, donc la surveillance de masse par IA qui devait être temporaire. La loi durcit aussi la répression des «rodéos urbains», donnant les coudées franches à la police dans les quartiers.

28 août : la France est officiellement en récession, 10 ans de Macron ont provoqué une crise économique et enrichi les plus riches comme jamais. Fin août : dans le cadre du projet de budget 2027, un rapport de l'Inspection des finances et des affaires sociales préconise 4 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques. En ligne de mire, les APL – aides pour le logement – qui seraient supprimées pour plusieurs centaines de milliers de jeunes. Une mesure violemment anti-sociale.

Septembre : c'est la rentrée des classes, et des cours de propagande militaristes sont donnés à partir de cette année à tous les élèves, sans le moindre débat, pour les préparer à la guerre. Pour finir le mandat, le Premier ministre illégitime Lecornu prépare une nouvelle batterie de mesures néolibérales et de réductions de dépenses. Le spectre du passage en force ou de la dissolution de l'Assemblée Nationale est déjà agité. Plus personne n'en peut plus. Vite, finissons en.